

LES ANTILLES - RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE 2019

GUADELOUPE : L'ILE PAPILLON

9 jours - 8 nuits

Tous les plaisirs des Antilles réunis dans cette randonnée en Guadeloupe : baignades dans les eaux turquoise, repas goûteux, fruits savoureux et nature exubérante.

Entre mer des Caraïbes et océan Atlantique, la Guadeloupe offre de nombreuses facettes. La végétation luxuriante des forêts tropicales, les cascades dans un écrin émeraude, les eaux turquoise des Caraïbes, le volcan de la Soufrière, les plages de sable fin des Saintes, ... font de cette île surnommée « Karukéra», l'île aux belles eaux, un véritable paradis pour les randonneurs. Un circuit riche qui permet de découvrir des espaces sauvages et qui dose à la perfection baignade et culture.

POINTS FORTS :

- Le mix entre randonnée et baignade
- L'ascension du volcan actif de la Soufrière (1467m)
- Le confort de l'hébergement

EUROPARC
LA CHARTRE EUROPÉENNE
DU TOURISME DURABLE BÂTIE
LES ESPACES PROTÉGÉS

VAGABONDAGES.COM

PROGRAMME

Jour 1

Vol Paris - Pointe à Pitre. Accueil à l'aéroport international "Guadeloupe Pôle Caraïbes" à Pointe-à-Pitre (créneaux d'arrivée des vols Air Caraïbes, Air France et Corsaire). En dehors de ce créneau, vous devrez rejoindre l'hébergement par vos propres moyens.

Transfert à Saint Claude en case créole, chez Laurence et Eric dans le sud de Basse-Terre, où nous dormirons 7 nuits. Présentation du programme du séjour. Repas (dîner).

Temps de transfert : 1h30.

Jour 2

Basse-Terre : la Ravine Paradis /Jardin créole

Une randonnée au fond de la vallée de Vieux-Habitants qui vous mène à la Ravine Paradis située en plein coeur de la forêt tropicale et du Parc National pour atteindre une cascade qui mérite bien son nom ! Un lieu extraordinaire où vous découvrirez une végétation luxuriante et vous vous baignerez dans un bassin d'eau limpide entouré d'orgues de basalte. Visite du splendide jardin créole, riche en odeurs et en saveurs. Déjeuner à la table d'hôte. Après-midi libre en bord de mer, pour profiter de se baigner dans les Caraïbes.

Temps de marche : 3h00. Dénivelé : + 120m.

Jour 3

Basse-Terre : Le sentier de la Grande-Pointe

Un itinéraire unique en Guadeloupe où s'entremêle le patrimoine amérindien avec les pétroglyphes, le patrimoine du passé sucrier avec les vestiges d'un moulin à vent et d'une sucrerie, le patrimoine militaire avec des canons, la batterie et sa poudrière. Déjeuner créole, baignade en fin d'après-midi à la plage de sable noire de Grande-Anse, face aux îles des Saintes.

Temps de marche : 4h30. Dénivelé : + 60m.

Jour 4

Basse-Terre : les fameuses Chutes du Carbet

Immersion tropicale au coeur de la forêt pour découvrir une des curiosités les plus courtisées de l'île : les fameuses chutes du Carbet (plusieurs cascades très impressionnantes !). Une randonnée en boucle vous permettra de découvrir une cascade au nom rêveur de PARADISE (encore une) qui vous donnera les frissons d'un autre paradis. Des sources chaudes venant directement du volcan ! Déjeuner pris au pied des sources chaudes. En fin de journée, baignade à la plage de Grande Anse.

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 360m.

Jour 5

Nord de Basse-Terre : Randonnées entre Deshaies et Sainte-Rose

Une randonnée au départ des champs de canne avec une vue sur le lagon. Déjeuner dans un restaurant créole sur une plage de sable au couleur caramel.

Temps de marche : 3h30. Dénivelé : + 330m.

Jour 6

Basse-Terre : Ascension du volcan de la Soufrière

Un grand moment impressionnant sous le grondement du cratère tout à la découverte de ce volcan, point culminant des Petites Antilles (1 467 m), d'où le panorama, par beau temps, est époustouflant. Nous marcherons au milieu des fumerolles, gouffres, pitons... et orchidées. Votre guide vous expliquera le phénomène volcanique de la "vieille dame". Arrêt au marché de Basse-Terre avant un pique-nique au phare de Vieux-Fort, sous les carbets. Ici se fait la jonction entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique. Baignade possible au pied du phare. Point de vue sur les Saintes, la Dominique, et par temps clair, sur l'île de Montserrat.

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 590m/-590m.

Jour 7

Les Saintes

Départ en bateau depuis le port de Trois-Rivière (durée : ≈ 30 minutes). La baie des Saintes fait partie des trois plus belles baies du monde ! Visite de l'île par le sentier des crêtes qui vous permet d'arriver sur l'une des plus belles plages avec vue imprenable sur sa cocoteraie et les îles environnantes. Les iguanes sont ici les rois ! Déjeuner en plein air sur la plage et bateau pour Basse-Terre en fin d'après-midi.

Temps de marche : 2h. Dénivelé : + 100m.

Jour 8

Matinée et déjeuner libre. Transfert en début d'après-midi à l'aéroport de Pointe-à-Pitre. Vol retour.

Jour 9

Arrivée en France.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

COVOITURAGE

Pour rejoindre l'aéroport où vous êtes convoqué et afin de limiter vos frais de déplacements, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à : Blablacar C'est simple et pratique. Attention : prévoyez de l'avance dans vos rendez-vous afin de ne pas être en retard à l'aéroport : l'avion ne vous attendra pas...

Nous vous conseillons enfin de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès de chez vous à l'aéroport de départ grâce au site Comparabus. Contrairement à ce que son nom laisse penser, ce site, pour un même trajet, vous proposera diverses possibilités telles que avion, train, bus, ou covoiturage.

TRANSPORT AÉRIEN

Vol régulier ou charter au départ de Paris.

Départ possible depuis la France sur vol régulier ou charter, à partir de 390€ TTC au départ de Paris. Nous consulter.

Attention : si vous prenez l'avion par vous-même, merci de nous fournir dès que possible et par écrit les informations suivantes sur vos vols "aller" et "retour" : ville de départ, N° de vol, compagnie aérienne, heure de départ et d'arrivée.

FORMALITES

PASSEPORT

Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité. "Nous sommes encore en France, les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent entrer en Guadeloupe munis de leur seule Carte Nationale d'Identité en cours de validité."

Veillez à bien nous communiquer votre identité officielle, inscrite sur votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport (utilisé pour le voyage) : aujourd'hui, les compagnies aériennes sont plus que jamais vigilantes sur ces points et peuvent, en cas d'erreur, vous empêcher d'embarquer ! Vérifiez la date de validité de vos documents d'identité !

Pour les enfants mineurs : Chaque enfant mineur français doit posséder sa propre pièce d'identité. La CNI suffit pour voyager dans l'UE. Cependant, le ou les parents doivent pouvoir justifier qu'ils disposent de l'autorité parentale (selon les cas, acte de naissance, livret de famille, déclaration conjointe des parents ou copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale), et ce même si l'enfant porte le même nom.

L'autorisation de sortie du territoire n'est plus obligatoire depuis le 1er janvier 2013. L'exigence du passeport pour certaines destinations est valable pour les adultes comme pour les mineurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations mentionnées ne sont qu'indicatives pour les ressortissants français. Elles peuvent être sujettes à modification sans préavis de la part des autorités concernées. Il est donc prudent de les vérifier auprès des consulats dans le mois précédant le départ. Pour les ressortissants d'autres nationalités, se renseigner auprès de l'ambassade de France de votre pays.

Code : 3201GUAPA

VACCINS OBLIGATOIRES

Il est recommandé d'avoir à jour ses vaccinations "universelles", déjà recommandées en métropole : diphtérie, tétanos, typhoïde, poliomyélite, hépatite B (hépatite A le cas échéant).

AUTRES POINTS DE SANTÉ

Les Antilles françaises sont à l'évidence l'endroit le plus sûr de la région à plusieurs milliers de kilomètres à la ronde. Les maladies infectieuses et parasitaires autrefois redoutées ont aujourd'hui disparu : paludisme, pian, filariose lymphatique, bilharziose intestinale.

Il n'y a pratiquement pas de moustiques... Prévoyez tout de même, un répulsif. N'oubliez pas de faire une vérification de routine auprès de votre médecin et de votre dentiste. Attention : certains végétaux peuvent entraîner de sévères allergies, notamment le mancenillier, ce petit arbre perfide ressemble comme un frère au pommier, fruits compris. Tout est toxique dans ce fichu végétal, de l'écorce à la sève, en passant par les fruits et même les feuilles. Ne pénétrer en zone arbustive qu'accompagné par quelqu'un du coin. Ne pas manger n'importe quel fruit, aussi appétissant paraisse-t-il.

DÉCALAGE HORAIRE

Le décalage entre la métropole et les Antilles est de 5h en hiver et de 6h en été. Quand il est 12h à Paris, il est 7h en hiver et 6h en été aux Antilles.

CHANGE

La monnaie est l'euro depuis le 1er janvier 2002.

MOYENS DE PAIEMENT

Les cartes de paiement sont acceptées dans la plupart des commerces, sauf dans certains petits restos, hôtels et magasins.

Attention : les chèques hors place (c'est-à-dire les chèques émis par une banque de la métropole) sont presque systématiquement refusés (il est donc préférable d'avoir des espèces).

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE

Les numéros comportent 10 chiffres, comme en métropole.

Les téléphones fixes commencent par 05 90 et les portables par 06 90. Ils peuvent être composés directement de métropole. Mais depuis l'étranger, composer le 00-590 suivi de 9 chiffres (sans le 0 donc).

COUVERTURE GSM

Bonne couverture réseau presque partout sur l'île.

INTERNET

On trouve encore des cybercafés dans les villes moyennes même si leur nombre a tendance à se réduire puisque le wifi est quasiment toujours présent (et gratuit).

ÉLECTRICITÉ

220 V 50 Hz. identique à la France.

SÉCURITÉ

En ce qui concerne la sécurité, c'est comme en métropole, il y a des quartiers sensibles et d'autres moins. Méfions nous des généralités qu'elles soient positives ou négatives. Globalement, l'île est plutôt tranquille et sécurisée. Afin d'adopter quelques règles de sécurité lors de vos déplacements en ville, nous vous recommandons de vous informer sur le site internet <http://www.diplomatie.gouv.fr>, « Conseils aux voyageurs », choisir le pays puis la rubrique « Sécurité ».

Code : 3201GUAPA

NIVEAU

2 à 5 heures de marches faciles avec peu de dénivelé, alternées avec des journées de découverte et des baignades.

Ces randonnées ne présentent pas de difficulté technique particulière. Terrain parfois glissant et boueux.

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure et 3 km à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

HEBERGEMENT

En écolodge type grosse case créole à Saint Claude, avec une belle piscine en extérieur. Vous dominerez Basse-Terre et la Mer des Caraïbes. Cette case créole comporte 4 chambres de 2 personnes, salle de bains avec douche et WC à partager pour 2 chambres, terrasse, climatisation. La literie et le linge de toilette sont fournis, par contre vous vous occupez vous-même du ménage pendant la semaine.

REPAS

Les petits déjeuners sont pris à l'hébergement. Chaque matin il vous sera déposé un panier petit-déjeuner composé de thé, café, lait, chocolat, beurre et confiture, vous disposez d'une terrasse avec cuisine. Les repas du soir sont pris soit également à l'hébergement, soit dans des restaurants très agréables à proximité. Les repas de midi sont préparés par l'accompagnateur. Une sélection des meilleurs produits du terroir à la sauce créole raffinée, des mets pour certains inédits. Pour ces forfaits, les boissons et les repas du Jour 08 restent à votre charge.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée.

GROUPE

Minimum 6 personnes

ENCADREMENT

Par un guide accompagnateur spécialiste du milieu tropical.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

LES BAGAGES

- un petit sac à dos (30 à 40 l) pour les affaires de la journée et comme bagage à main durant les transports
- un sac de voyage ou sac marin (pendant les marches, il contiendra les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée. Laissé à l'hébergement, vous le retrouvez le soir. Le poids de ce sac ne doit pas dépasser 15 kg)

LES VETEMENTS

- un chapeau en toile pour le soleil et un foulard (pour se protéger le cou)
- une paire de lunettes de soleil de bonne qualité

Code : 3201GUAPA

- sous-vêtements en coton
- une chemise légère à manches longues
- une polaire simple
- une veste imperméable et respirante (type Goretex) avec capuche
- un pantalon de marche en toile légère (coton ou coton polyester)
- un short ou un bermuda
- un maillot de bain + une serviette de bain
- des chaussettes de coton et (ou) laine (si possible à bouclettes)
- une paire de chaussures légères pour les étapes et les transferts
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante - bonne tenue de la cheville - et semelle crantée - type Vibram).
- une paire de vieilles baskets pour quelques passages dans l'eau
- une paire de sandale pour aller dans l'eau

Nous vous conseillons lors de votre départ d'être vêtu d'une tenue confortable et de chaussures que vous pourrez utiliser sur place.

Bien entendu, la liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.

Attention : même à la belle saison, il peut faire froid au sommet du volcan.

LE MATERIEL A EMPORTER

- une gourde d'un litre minimum
- du papier toilette et un briquet ou des allumettes (pour brûler les papiers)
- des serviettes humidifiées type "Câlinette" (ou équivalent)
- quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- pour les pique-niques : une assiette, des couverts, un gobelet
- un couteau pliant (type Opinel - en bagage de soute pour l'avion et non en cabine)
- une gourde (ou 2 gourdes) de 1 litre (légère et isotherme)
- une lampe de poche ou frontale avec piles de rechange
- vos affaires de toilette

De manière optionnelle :

- un équipement photo
- une paire de jumelles
- une paire de bâtons de marche télescopiques (ils peuvent s'avérer utiles dans les passages glissants)
- un masque de plongée et un tuba (pour découvrir des poissons colorés et de beaux récifs de coraux lors des baignades).
- Il est préférable d'avoir sur vous en permanence dans une pochette étanche : vos papiers d'identité, permis de conduire, de l'argent liquide et carte bancaire, votre contrat d'assistance

LA PHARMACIE

- Vos médicaments personnels habituels
- Vitamine C
- Médicament contre la douleur
- Anti-diarrhéique, antispasmodique, un antiseptique intestinal, un anti-vomitif
- Traitement antibiotique à large spectre (sur prescription médicale)
- Collyre et crème antibiotique pour les yeux
- Bande adhésive élastique type Elastoplast
- Petits pansements adhésifs
- Compresses désinfectantes
- Double peau (ampoules)
- Traitement pour rhume et maux de gorge
- Un anti-moustique puissant
- Crème solaire et protection pour les lèvres

Code : 3201GUAPA



- Un tube de biafine
- Un anti-inflammatoire (pommade ou gélule)
- Des pastilles pour purifier l'eau
- Boules Quies (facultatifs),

AUTRES PRÉCISIONS

Lors de l'enregistrement à l'aéroport pensez à mettre en bagage soute votre couteau de poche et tout objet tranchant ou piquant, sinon il vous sera confisqué à l'embarquement.

DATES ET PRIX

Voir toutes les dates de départ de nos séjours en ligne sur notre site internet sudrandos.com

LE PRIX COMPREND

Forfait tout compris excepté :

- Les déjeuners des J1 et J8,
- Le dîner du J8,
- Les boissons,
- L'assurance.

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Karukéra, l'île aux belles eaux...

La Guadeloupe, appelez-la aussi "Karukéra", cela signifie à juste titre "l'île aux belles eaux", nom que lui avaient donné les Indiens Arawak, premiers habitants de Guadeloupe.

Localisée dans l'hémisphère nord à 16° de latitude nord et 61° de longitude ouest, entre la mer des Antilles et l'océan Atlantique, la Guadeloupe est un archipel aux diverses facettes. La plus grande des Petites Antilles (1 780 km²) est composée de sept îles, dont les deux principales, la Grande-Terre et la Basse-Terre sont accolées en forme de papillon. Les trois autres îles sont les Saintes, la Désirade et "l'île aux 110 moulins", Marie-Galante.

Au centre (nord) et au sud de l'île, écrin de verdure et de vie, le Parc National de la Guadeloupe constitue un sanctuaire magnifique de 17 300 ha (soit 10% du territoire) qui abrite une des plus belles forêts des Petites Antilles.

Une flore exubérante s'y développe : plus de 300 espèces d'arbres et d'arbustes, 270 espèces de fougères, près de 100 espèces d'orchidées et un enchevêtrement de lianes agrippées aux arbres.

La faune est peu inquiétante, essentiellement limitée au "racocon", ancien emblème du parc, petit raton laveur très sympathique, et à une foule d'oiseaux dont les étonnants colibris et l'unique pic sédentaire des Petites Antilles : le pic noir de Guadeloupe.

C'est dans ce cadre que se dérouleront les activités.

Basés sur la Basse-Terre, nos terrains d'exploration se feront aussi sur toute la Guadeloupe, les Saintes ...

CLIMAT

La Guadeloupe est sous l'influence d'un climat tropical maritime.

La température de l'air se situe entre 25 et 30°C en moyenne tout au long de l'année, avec une humidité de 65%.

L'air est rafraîchi par les vents alizés d'est dominants.

Toute l'année, le soleil se lève entre 5 h 00 et 6 h 00 et se couche entre 18 h 00 et 19 h 00.

Beaucoup de soleil, de la pluie aussi, du vent, des crépuscules tièdes et des nuits suaves... : il fait bon vivre aux Antilles. Si la tradition antillaise a retenu le chapeau de paille, c'est que le soleil cogne dur. Ça tombe bien, la mer est tiède : elle peut dépasser 29°C de juillet à octobre et ne descend pas au-dessous de 24°C durant la saison sèche que ce soit au bord de la mer des Caraïbes ou de l'océan Atlantique. L'eau des rivières oscille entre 18 et 26°C.

Pourtant, la fraîcheur existe aussi en montagne. En gravissant la Soufrière, vous découvrirez plusieurs étages climatiques, chacun avec ses fruits et sa végétation.

Les pluies sont plus abondantes dans les îles au relief accentué : il peut tomber à certains endroits plus de 8 m d'eau par an, et même 12 m sur les sommets de la Côte sous le Vent.

L'île connaît deux saisons :

- de décembre à mai, la saison sèche, appelée le "carême", est la saison la plus agréable, la plus chaude avec une période sèche prononcée de mars à mai ; c'est la haute saison.

- Pendant nos vacances d'été, de juillet à octobre, en revanche, c'est la saison humide : "l'hivernage", juin et octobre étant des mois de transition qui peuvent être agréables. L'air (30°C) est lourd, voire étouffant lorsque les alizés – les "rois des Antilles" –, heureusement fréquents, ne rafraîchissent pas l'atmosphère, et les après-midi pluvieux.

Août et septembre sont les mois préférés des cyclones, mais leurs dates ne sont cependant pas fournies par le syndicat d'initiative. Lenny, le dernier cyclone en date, a frappé très tardivement, à la mi-novembre 1999, surprenant tout le monde.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

ANNULATION DE NOTRE PART

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

ANNULATION DE VOTRE PART

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

FRANCHISE SUD RANDOS

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les confition du contrat et avec également une franchise propre.

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.sudrandos.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Code : 3201GUAPA

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS

QUAND RESERVER ?

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

COMMENT RESERVER ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

CONDITIONS GENERALES VENTES

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

ACCUSE DE RECEPTION

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

CONFIRMATION

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

FICHE TECHNIQUE

Code : 3201GUAPA



Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

ASSURANCES

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

PAIEMENT

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUR France : **IM034110035**

RESPONSABILITE

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

MODIFICATION DE LA RESERVATION

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

ADHESION

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 3201GUAPA